

M. Blain, pour M. Middlebro, du comité des Comptes publics, présente le deuxième rapport du dit comité, qui se lit comme suit:

Votre comité a examiné les comptes, pièces justificatives et autres documents se rapportant au paiement de certaines sommes fait à *Kirk & Company*, pour fourniture de charbon destiné aux opérations de dragage dans la Colombie-Britannique, tel qu'inscrit aux pages 437 et 438, partie V du rapport de l'auditeur général, exercice terminé le 31 mars 1915, et, pour cet examen, a entendu sous serment des témoins. Pour l'information de la Chambre, votre comité fait rapport des témoignages fournis par ces témoins et produit les pièces à l'appui déposées au cours de l'examen, et il recommande que le tout soit imprimé comme appendice du Journal, et que la règle 74 soit suspendue à cet égard.